



Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 3 décembre 2012 à la Martinique sous la présidence de Mme Anne Le Lorier, premier sous-gouverneur de la Banque de France et en présence de M. Nicolas de Sèze, Directeur général de l'IEDOM.

Le Conseil a passé en revue l'activité de l'IEDOM, examiné l'exécution du budget pour 2012 et adopté les prévisions budgétaires pour la période triennale 2013-2015. Le Comité économique consultatif (CEC), composé de représentants de chaque département et collectivité d'outre-mer, s'est également réuni, le 3 décembre 2012, sous la présidence de Mme Anne Le Lorier. Les débats du CEC ont été introduits par deux exposés. Le premier, sur la conjoncture économique et financière internationale a été présenté par Pierre Jaillot, conseiller du Gouverneur de la Banque de France. Deux points principaux sont à retenir : après le ralentissement observé en 2012, les indicateurs les plus récents, en particulier dans la zone euro, suggèrent un retournement progressif de l'activité économique mondiale dans la plupart des économies. Les perspectives de sortie de crise de la zone euro (en particulier, le projet de la mise en place de l'union bancaire) ont par ailleurs été évoquées. Le deuxième exposé portait sur la conjoncture ultramarine. Celle-ci se caractérise par un ralentissement de l'activité économique depuis le début de 2012 et une progression du chômage, dans un contexte d'inflation maîtrisée. Le mardi 4 décembre 2012 une réunion économique s'est tenue rassemblant les membres du Conseil de surveillance et du CEC ainsi que des personnalités appartenant à la sphère publique et au secteur privé. Cette séance de travail a été principalement consacrée à l'analyse de la conjoncture économique et financière de la Martinique puis à la présentation d'une étude de l'IEDOM sur les entreprises des départements d'outre-mer entre 2002 et 2010, étude qui sera prochainement publiée.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 décembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré « que conformément aux anticipations, le taux d'inflation a baissé récemment dans la zone euro et devrait descendre sous les 2 % en 2013. (...) Dans le courant de 2013, l'activité économique devrait se redresser progressivement. Le Conseil des gouverneurs continue de percevoir des risques orientés à la baisse pour les perspectives économiques de la zone euro. Ceux-ci sont essentiellement liés aux incertitudes quant à la résolution des problèmes de gouvernance et de la dette souveraine de la zone euro ». M. Draghi a souligné que « le Conseil des gouverneurs a décidé de poursuivre ses opérations de refinancement principales sous la forme d'appels d'offres à taux fixe avec allocation illimitée aussi longtemps que nécessaire ».

2 – Union économique et monétaire

Le 28 novembre 2012, la Commission européenne a adopté un projet détaillé pour une union économique et monétaire véritable et approfondie, dans lequel elle expose sa vision d'une architecture solide et stable dans les domaines financier, budgétaire, économique et politique. Le document est disponible en téléchargement sur :

http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/archives/2012/11/20121128_2_fr.htm

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

La loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, dite loi « contre la vie chère », a été publiée au JORF du 21 novembre 2012.

Projets et propositions de loi, proposition de résolution

1 – Le projet de loi relatif à la création de la Banque publique d'investissement a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 29 novembre 2012, ainsi que la proposition de loi organique relative à la nomination des dirigeants de BPI-Groupe.

2 - Le Sénat a adopté le 19 novembre 2012 deux propositions de résolution européennes relatives d'une part à la stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques (RUP) à l'horizon 2020 et, d'autre part, la proposition de M. Georges Patient sur l'application de la législation européenne aux RUP dans deux domaines : les fonds structurels européens et l'avenir de l'octroi de mer après le 1^{er} juillet 2014. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a confié au député Serge Letchimy une « mission consistant à proposer au Gouvernement des pistes concrètes qui permettraient d'utiliser au mieux les possibilités juridiques offertes par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et d'améliorer la prise en compte des spécificités des régions ultrapériphériques dans les politiques communautaires ».

3 - Lors de la discussion du budget 2013 de la mission outre-mer, les députés ont maintenu inchangée la défiscalisation outre-mer (plafonnement à 18 000 euros +4 % du revenu imposable). Ils ont par ailleurs demandé un rapport au gouvernement avant le 1^{er} mai 2013 sur l'opportunité de transformer tout ou partie de la dépense fiscale afférente à l'outre-mer en de nouvelles dotations budgétaires.

Conférences économiques et sociales des outre-mer

La restitution nationale des conférences économiques et sociales des outre-mer s'est déroulée le 10 décembre à Paris en présence du ministre des Outre-mer et du Premier ministre. Ce dernier a salué les travaux réalisés par les acteurs du monde économique et social d'Outre-mer. Il a souligné les priorités du Gouvernement en Outre-mer : lutter contre la pauvreté, lutter contre la vie chère, renforcer la compétitivité, répondre aux situations d'urgences de certaines TPE et PME.

Publications

1- Le rapport 2011 de l'Observatoire de la microfinance est disponible sur :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2011-Observatoire-de-la-Microfinance.pdf

2 - Le premier rapport du Comité de suivi de la réforme de l'usure est disponible sur :

http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Premier-Rapport-du-Comite-de-suivi-de-la-reforme-de-l-usure-2012.pdf

Publication : Bulletin de conjoncture économique

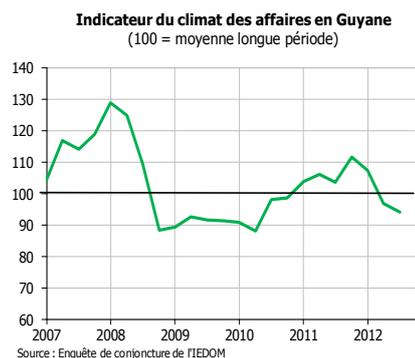


L'indicateur du climat des affaires (ICA) affiche à nouveau un repli (-2,8 points après -10,5 points au deuxième trimestre), et reste en deçà de sa moyenne de longue période. Ce fléchissement s'explique par un recul de l'activité ainsi que par une baisse des effectifs et de la trésorerie des entreprises sur le trimestre.

Le marché de l'emploi guyanais poursuit sa détérioration alors qu'à l'inverse, la consommation des ménages progresse. L'investissement des entreprises pour sa part évolue de façon contrastée.

Le repli de l'activité concerne principalement les secteurs de l'agriculture, de la construction et des services. Le commerce, le tourisme et l'industrie restent, pour leur part, bien orientés.

Les perspectives d'activité pour le quatrième trimestre sont contrastées selon les secteurs et les prévisions d'investissement à un an sont en baisse.

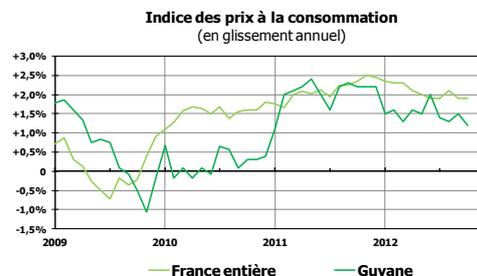


Retrouvez l'ensemble du bulletin sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

En octobre 2012, l'indice des prix à la consommation est en légère baisse de - 0,1 % sur le mois. Cette variation concerne l'ensemble des postes, à l'exception de l'alimentation. Ce dernier croît de 0,2 % sur le mois, suite à l'augmentation constatée sur les produits frais (+ 0,8 %). En glissement annuel, l'indice des prix progresse de 1,2 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes de l'alimentation » (+ 3 %), des services (+ 0,7 %), et de l'énergie (+ 2,3 %). Les prix des produits manufacturés sont stables sur un an. L'inflation guyanaise est plus faible que celle constatée dans les Antilles (Guadeloupe + 2 %, Martinique + 1,5 %), et sur l'ensemble du territoire national (+1,9 %).



Carburants

L'arrêté préfectoral n°1818 du 29 novembre 2012 fixe, à compter du 1^{er} décembre, le prix de vente au détail des carburants à 1,70 € / litre pour l'essence (soit une baisse de 2 centimes) et 1,63 € / litre pour le gazole (soit une hausse de 4 centimes). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- une baisse de la moyenne des cotations du pétrole brut (- 3,9 %), qui s'explique par une augmentation de l'offre ;
- une baisse de la moyenne des cotations du super (- 11,4 %), et du gazole (- 6,6 %) ;
- une hausse du cours du dollar, qui limite la baisse des prix des carburants.

Le prix de la bouteille de gaz augmente quant à lui de 1,22 euros, passant de 23,08 € à 24,30 € (+ 5,29 % sur le mois).

Le dispositif mis en œuvre pour stabiliser les prix de l'essence a pris fin comme prévu le 30 novembre. La fin de cette aide de 6 centimes s'effectue donc sans forte remontée des prix étant donnée la tendance baissière sur les marchés internationaux.

Population

L'Insee a publié en décembre une étude sur l'évolution de la population âgée dépendante en Guyane. Selon cette étude, réalisée en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), l'augmentation des personnes âgées de plus de 60 ans (46 000 en 2030, contre 12 000 en 2007) entrainera une hausse de la population dépendante à 3 000 personnes en 2030, contre 900 en 2007. Cette augmentation sera plus importante que l'augmentation générale de la population (qui devrait être multipliée par 2) : ainsi, la part de la population dépendante prendra une place plus importante dans la Guyane de demain. Cette transition démographique engendrera donc, selon l'étude, un besoin accru pour les services d'aide à la personne, qu'ils s'agissent d'emplois d'aides ménagères, d'aides à domicile ou encore d'infirmiers.

Indice de Développement Humain

L'AFD a rendu publique une évaluation des chiffres de l'Indice de développement humain (IDH) dans les DOM. Selon ces estimations, la Guyane, avec un IDH de 0,739¹, est classée 76^{ème} au rang mondial en 2010. Ce rang est bien inférieur à celui des autres DFA (39 pour la Guadeloupe, 41 pour la Martinique), et se situe entre la Réunion (72^{ème}) et la Polynésie (77^{ème}). La métropole est classée au 20^{ème} rang, ce qui représente pour la Guyane un écart de 27 ans avec la France hexagonale. Par rapport à ses voisins, la Guyane reste parmi les pays les plus avancés en termes d'IDH, devant le Guyana (0,629), le Suriname (0,677) et le Brésil (0,715), mais derrière Trinidad et Tobago (0,758).

Visite du ministre de la Défense

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a effectué une visite en Guyane, du 29 novembre au 2 décembre, durant laquelle il s'est rendu sur les lieux de l'attaque où deux militaires français ont été tués le 27 juin lors d'une opération contre des orpailleurs clandestins. L'objectif principal de sa venue était de faire le point sur le dispositif de lutte contre l'orpaillage clandestin et de montrer la détermination de l'Etat à lutter contre celui-ci. Le ministre a également

¹L'indice de développement humain est évalué de 0 à 1 (représente la note maximum) et prend en compte des indicateurs liés à la santé et à l'éducation.

évoqué des dossiers d'actualité, notamment la lutte contre la pêche clandestine, pour laquelle les moyens seront renforcés grâce à l'acquisition d'une barge remonte filet. Enfin, le 1^{er} décembre, le ministre s'est rendu au centre spatial où il a pu assister au 4^{ème} lancement de Soyouz qui a décollé du pas de tir de Sinammary.

Spatial

Ariane 5 est réputée pour sa fiabilité et sa robustesse mais reste peu modulable et couteuse au regard de ses concurrents actuels. Ces éléments ont poussé l'Europe à se décider sur les évolutions futures du lanceur : Ariane 5ME ou Ariane 6. Ariane 5 ME (pour « Mid-life Evolution), projet défendu par l'Allemagne, sera finalement une étape intermédiaire vers le nouveau lanceur d'Arianespace. La nécessité de s'adapter dans un marché concurrentiel passe donc par la diversification de l'offre, - que le CNES a déjà su mettre en œuvre, avec Soyouz et Vega -, mais aussi par la modulabilité des lanceurs permettant d'adapter les coûts à chaque lancement : c'est entre autres ce qui sera mis en œuvre avec la nouvelle version d'Ariane, dont le projet a été acté lors de la conférence ministérielle de l'ESA à Naples, le 21 novembre dernier.

Filière bois

Vendredi 30 novembre, la charte encadrant l'exploitation forestière, dans le but d'en réduire l'impact, a été signée entre les professionnels de la filière bois et les collectivités. Deux labels ont été obtenus pour les 2,4 millions d'hectares de la forêt qui relèvent du domaine forestier permanent de la Guyane:

- La certification PEFC permettra à l'exploitation sur ce domaine d'être reconnue comme éco-responsable. Cette reconnaissance passe par la certification de la gestion forestière, mais aussi par celle de chaque étape de transformation conduisant au produit fini.
- La certification FSC, semblable et complémentaire à PEFC, met en avant également le respect des populations autochtones ainsi qu'un contrôle multipartite de l'activité des forestiers.

Cette reconnaissance de la forêt guyanaise pourra permettre à la filière bois en pleine structuration d'être reconnue internationalement et d'augmenter ses débouchés.

ACTUALITES REGIONALES

Orpaillage

Une réunion de débat sur l'accord franco brésilien de lutte contre l'orpaillage clandestin dans les zones frontalières s'est tenue vendredi 30 novembre à l'assemblée législative de l'Amapá. Les nombreuses inquiétudes soulevées concernaient les craintes des répercussions sur des mines installées en Amapá (qui pourraient être incluses dans la zone concernée par l'accord), mais aussi et surtout les risques de tensions sociales dans un Etat pour l'instant dans l'incapacité d'offrir des emplois aux anciens orpailleurs clandestins de Guyane, ou encore aux piroguiers qui seront défavorisés à terme par l'ouverture du pont.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Oct-2012	125,8	-[0,1%]	[1,2%]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Déc-2012	1,70	-[1,2%]	[6,9%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Oct-2012	19 126	1,0%	9,8%	Dieccte (CVS Dieccte)
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Sep-2012	8 164	0,4%	14,3%	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Sep-2012	15 327	[4,4%]	[-3,4%]	
		↓	Prestations nettes versées (1)	Sep-2012	8,5 M€	[-2,4%]	[12,5%]	Caf
				Cumul	71,6 M€	ns.	ns.	
	CONSUMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	Sep-2012	10,0 M€	-16,2%	3,7%	Douanes
				Cumul	92,4 M€		5,9%	
		↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Oct-2012	12,3 M€	0,6%	4,2%	Douanes
			Cumul	125,0 M€		2,2%		
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Nov-2012	318	-11,4%	-18,6%	Somafi	
			Cumul	3 713		-8,1%		
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Oct-2012	43,6 M€	-3,9%	7,7%	Douanes	
			Cumul	1336,8 M€		-12,0%		
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Nov-2012	104	-17,4%	-3,6%	Somafi	
			Cumul	1 053		2,4%		
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Oct-2012	33,4 M€	278,5%	299,2%	Douanes	
			Cumul	185,3 M€		42,5%		
	↑	Importations (3) (4)	Oct-2012	148,3 M€	18,1%	36,4%	Douanes	
			Cumul	2163,7 M€		5,9%		

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à fin Nov-2012	8 tirs (6 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)		6 tirs à Nov-2011	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à fin Nov-2012	15 satellites, et 1 ATV		10 satellites et 1 ATV	
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Nov-2012	9 788 tonnes	-9,9%	1,3%	Ciments guyanais
				Cumul	94 282 tonnes		15,7%	
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Oct-2012	268 kilos	154,5%	394,0%	Douanes
				Cumul	1 478 kilos		37,2%	
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	Oct-2012	10,5 M€	157,5%	401,5%	Douanes
				Cumul	55,3 M€		55,4%	
		↑	Cours de l'once d'or	Oct-2012	1 746,68 \$	[0,2%]	[5,0%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Sep-2012	7 190 m3	89,7%	-42,1%	ONF
			Cumul	29 090 m3		-20,1%		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Oct-2012	47 tonnes	3917,6%	154,4%	Douanes	
			Cumul	329 tonnes		-54,7%		
	↑	Exportations de poissons (3)	Oct-2012	169 tonnes	64,8%	7,9%	Douanes	
			Cumul	1 193 tonnes		-17,1%		
		Exportations de riz (2) (3)	Oct-2012	0 tonne	ns.	ns.	Douanes	
			Cumul	0 tonne		ns.		
TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Aou-2012	53 504	1,1%	3,9%	CCIRG	
			Cumul	289 827		-4,1%		
	↑	Nombre de nuitées	Aou-2012	33 000	27,8%	23,0%	Insee	
			Cumul	215 000		0,0%		

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicule (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	1,50%	11/07/2012
	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

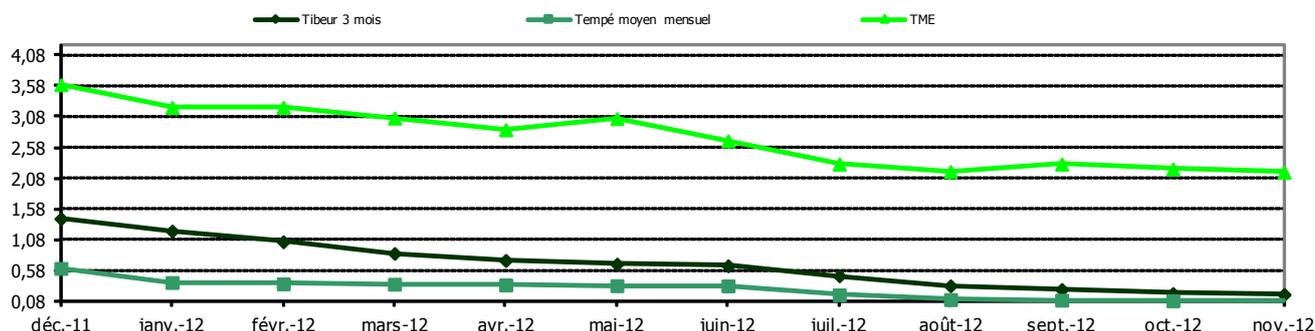
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Novembre 2012)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1104%	0,1003%	0,0909%	0,0786%	0,1090%	0,1920%	0,3620%	0,5890%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
2,19%	2,31%	2,23%	2,18%	2,39%	2,51%	2,43%	2,38%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	13,11%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20%
Prêts à taux fixe	5,99%		
Prêts à taux variable	5,64%		
Prêts-relais	5,89%		
Autres prêts		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
		Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,86%

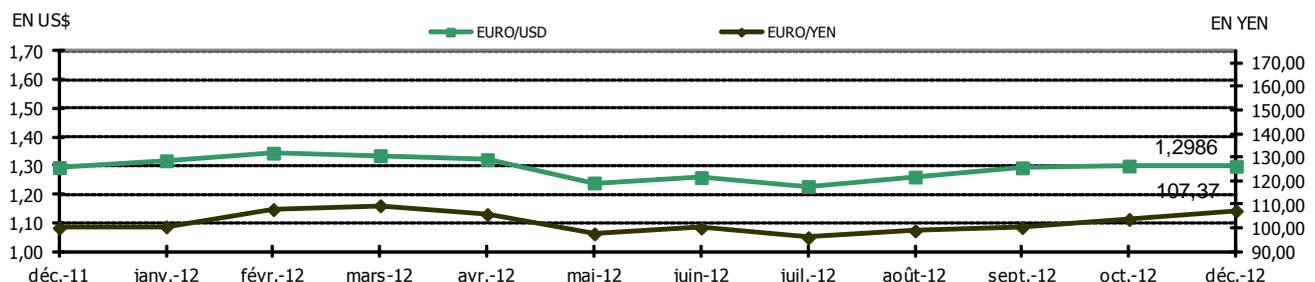
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires



EURO/USD (Etats-Unis)	1,2986	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,4717	EURO/SRD (Surinam)	4,28620
EURO/JPY (Japon)	107,3700	EURO/BWP (Botswana)	10,39090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,32500
EURO/CAD (Canada)	1,2904	EURO/SCR (Seychelles)	17,0115	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1166
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81080	EURO/MUR (Maurice)	40,1347	EURO/BBB (La Barbade)	2,59770
EURO/SGD (Singapour)	1,5859	EURO/BRL (Brésil)	2,7391	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,31000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0643	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,57820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2965,2870	EURO/XCD (Dominique)	3,5069	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	